

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 13 décembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur MEKHANTAR - Monsieur HAMEAU - Madame CHOLLET - Madame CHARRET-GODARD - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Monsieur LOVICH (pouvoir Monsieur DESEILLE) - Monsieur AVENA (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame PFANDER-MENY (pouvoir Monsieur HAMEAU) - Monsieur DURAND (pouvoir Madame BELHADEF) - Madame BALSON (pouvoir Madame CHOLLET) - Madame MODDE (pouvoir Monsieur MULLER)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Piscine de la Fontaine d'Ouche - Travaux d'efficacité énergétique - Définition de l'enveloppe financière prévisionnelle - Demandes de subventions.

Madame EL MESDADI expose :

Construite en 1974 et située Allée de Ribeauvillé à Dijon, la piscine de la Fontaine d'Ouche est, avec 100 000 visiteurs par an en moyenne hors période de crise sanitaire, un équipement emblématique du quartier de la Fontaine d'Ouche, qui regroupe par ailleurs d'autres équipements sportifs municipaux tels que l'école municipale des sports, le centre sportif de la Source, un complexe sportif évolutif couvert ainsi que deux terrains de football et un city stade.

La piscine de la Fontaine d'Ouche fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un important programme de rénovation technique et énergétique.

Les objectifs attendus, dans le cadre de ces travaux, s'inscrivent ainsi dans la politique de la Ville consistant à :

- garantir des économies d'énergie par la qualité de la conduite et l'amélioration des réglages ;
- entretenir et maintenir en permanence en bon état de fonctionnement les installations afin d'offrir un service de qualité aux usagers (température, qualité d'air, délais d'intervention, etc.) ;
- contribuer à l'amélioration de la performance énergétique par un programme d'actions et de travaux.

C'est dans ce cadre qu'ont notamment été réalisés, depuis 2015, la rénovation des installations de traitement d'eau et d'hydraulicité des bassins, de traitement d'air et de l'éclairage de la halle bassin ainsi que la réfection et l'isolation de la toiture.

En 2018 et 2019, les travaux se sont poursuivis avec la réfection complète des sols, le démontage et le remplacement des cabines, des bancs et de divers accessoires ainsi que des travaux de réaménagement des espaces et d'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite.

Il est aujourd'hui proposé de poursuivre ce programme avec la réalisation des travaux d'amélioration de performance énergétique suivants :

- le remplacement du mur rideau d'origine de la façade nord/ouest par une nouvelle façade vitrée en châssis aluminium avec rupture de ponts thermiques anodisés pour une isolation renforcée ;
- le remplacement de la centrale de traitement d'air des zones d'accueil et des vestiaires également d'origine.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 270 000 € HT.

Le planning prévisionnel prévoit une durée de réalisation de travaux de 2 mois durant la fermeture technique de la piscine, au cours de l'été de l'année 2022, délais d'approvisionnement des matériaux non compris.

La Ville sollicitera l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement des travaux envisagés à la piscine de la Fontaine d'Ouche, au taux maximum, notamment auprès de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de son plan de relance « Sports », selon le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

Montant de l'opération : 270 000 € HT

Montant des aides sollicitées auprès de l'Etat (DSIL) : 108 000,00 €

Montant des aides sollicitées auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté (plan de relance « Sports »): 108 000,00 €

Autofinancement : 54 000,00 € HT

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le projet ci-dessus exposé ;
- 2 - arrêter le montant prévisionnel de l'opération à 270 000 € HT ;
- 3 - valider le plan de financement présenté ;
- 4 - dire que le financement de cette opération sera assuré sur les crédits d'investissement du budget de l'année 2022 ;
- 5 - décider de solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation des travaux, au taux maximum, notamment auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de son plan de relance « Sports » ;
- 6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour la bonne application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ